

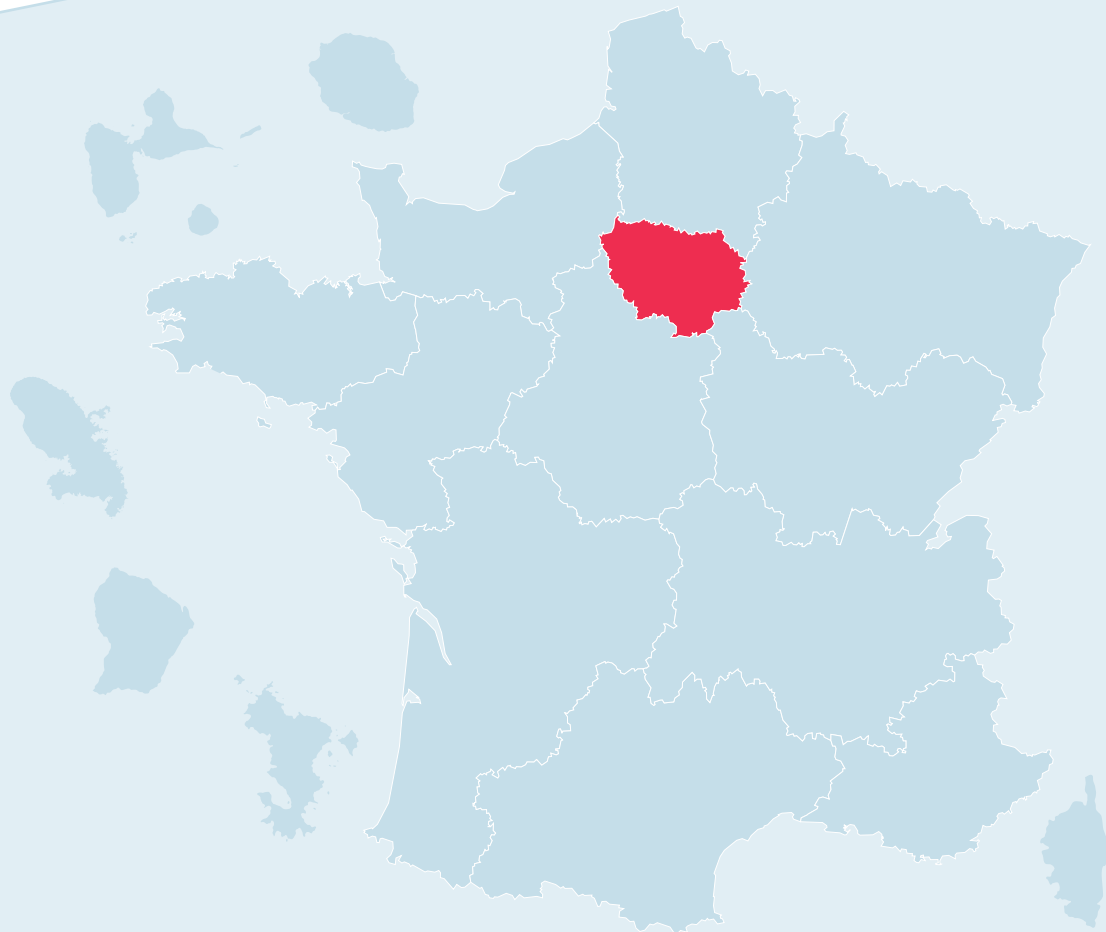


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Février 2026



R É G I O N
I L E - D E - F R A N C E



ILE-DE-FRANCE

SOMMAIRE

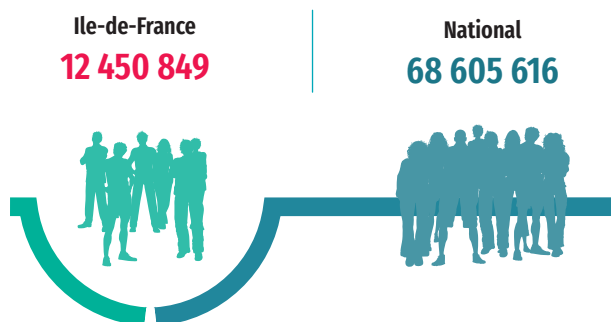
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	2
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE.....	4
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT).....	11
DERNIERES ACTUALITES.....	14

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en janvier 2026.

PRINCIPAUX INDICATEURS

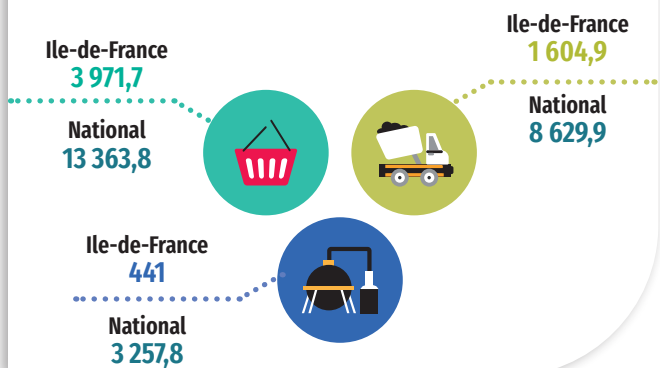
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2025



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois au 3^e trimestre 2025



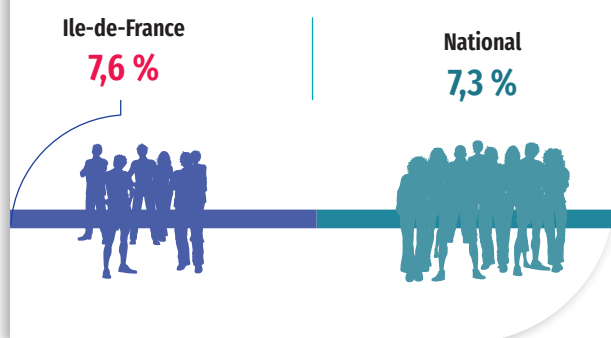
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

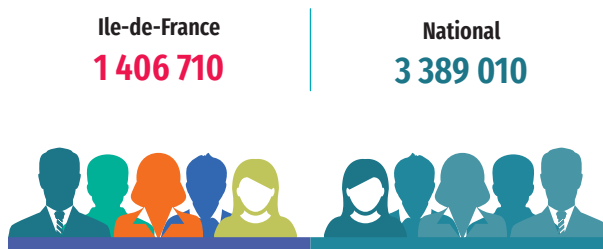
TAUX DE CHÔMAGE 3^e/4^e trimestre 2025

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en novembre 2025



PRESTATAIRES DE FORMATION

	Ile-de-France	National
Organismes de formation	29 588 en 2023	101 750 en 2024
CFA/SA	685 en 2023	3 465 en 2023/2024

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2024/2025

Ile-de-France	National
255 932	1 049 965

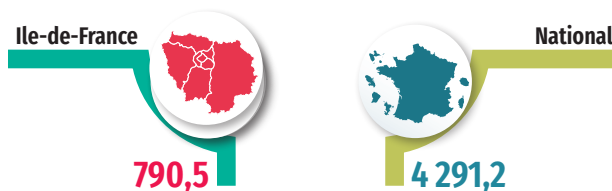
BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2022	2023	2024
831,3	925,4	790,5

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2024 en millions d'euros (source Loi de finances)



BUDGET PRIMITIF 2026 : 5,8 milliard d'euros pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
POPULATION TOTALE	12 380 964 en 2022	12 463 067 en 2023 (1) 12 450 849 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2025) (2)	0,66 %	68 094 280 en 2023 (1) 68 605 616 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2025) (2)
POPULATION ACTIVE	6 184 732 en 2021	6 239 702 en 2022	0,89 %	30 575 000 en 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	597 966 en 2021	617 378 en 2022	3,25 %	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	1 128 880 (novembre 2024)	1 406 710 * (novembre 2025)	24,61 %	3 389 010* (novembre 2025) (France hors Mayotte)
Moins de 25 ans	129 200 (novembre 2024)	161 510* (novembre 2025)	25,01 %	1 036 140* (novembre 2025) (France hors Mayotte)
25-49 ans	710 610 (novembre 2024)	886 490 * (novembre 2025)	24,75 %	4 590 360* (novembre 2025) (France hors Mayotte)
50 ans ou plus	289 080 (novembre 2024)	358 720 * (novembre 2025)	24,09 %	2 010 390* (novembre 2025) (France hors Mayotte)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7 % 4 ^e trimestre 2024	7,6 % 3 ^e trimestre 2025	8,57 %	7,3% au 4 ^e trimestre 2025 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	10,5 % (4 ^e trim. 2023)	11,5 % (4 ^e trim. 2024)	9,52 %	18,7 % 2024 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	62,3 % (4 ^e trim. 2023)	62,1 % (4 ^e trim. 2024)	-	6,7 % 2024 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	27,3 % (4 ^e trim. 2023)	26,4 % (4 ^e trim. 2024)	-3,3 %	4,9 % 2024 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025 authentifiant les chiffres des populations (JO du 28 décembre 2025)

(2) Estimation INSEE janvier 2025 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD_021_tab1_regions2016

*Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation (France Travail).

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (3 ^{ème} trimestre 2025)	Tertiaire marchand	3 971 700	13 363 800
	Tertiaire non marchand	1 604 900	8 629 900
	Industrie	441 000	3 257 800

Source : Insee, 2026

MÉTIER EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Métiers en 2030 : Région Ile-de-France (France Stratégie et Dares) La liste des métiers porteurs en Ile-de-France (2022) (DRIETS Ile-de-France) La liste des métiers porteurs en Ile-de-France (CREFOP 2021)	Liste annuelle des métiers émergents ou en particulière évolution pour l'année 2025 https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/01/Guide-metiers-emergents-ou-en-particuliere-evolution-2025.pdf Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/metiers-2030

Sources : Drieets, Haut commissariat à la stratégie et au plan, France Compétences, Base FAR - Centre Inffo 2026

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
NOMBRE D'OF	28 523 en janvier 2022 selon la Drieets	29 588 en janvier 2023 selon la Drieets	3,57 %	101 750 en 2024
Formations commandées et rémunérées par les Conseils régionaux	62 300 en 2023	50 900 en 2024	-19,35 %	321 400 en 2024

Sources : Annexes aux projets de loi de finances 2025 et 2026 et Drieets

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
Nombre CFA	562 en janvier 2022 selon la Drieets	685 en janvier 2023 selon la Drieets	21,89 %	3 688 en 2024/2025
Montant de la dépense pour l'apprentissage (en milliers d'euros)	50 200 en 2023	37 400 en 2024	-26 %	263,5 M€ en 2024
Effectif d'apprentis	242 601 en 2023/2024	255 932 en 2024/2025	5,37 %	1 049 965 en 2024/2025
Nb de contrats d'apprentissage	207 041 en 2023	217 954 en 2024	4,83 %	1 042 543 en 2024

Sources : RERS, DARES, DRIEETS, Annexes aux projets de loi de finances pour 2025 et 2026

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

10 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Avenia : industrie du sous-sol

Finance Innovation : finances autour de 6 filières assurance, banque, finance durable et solidaire, gestion et finance d'entreprise, gestion d'actifs et immobilier

Medicen Paris Région : biotechnologies, santé

Systematic Paris-Région : procédés technologies, drones, décarbonation, défense, numérique..

Cap Digital Paris Région : data, IA, robotique, iot, TIC

Astech Paris région : aéronautique, espace

Cosmetic Valley : parfumerie-cosmétique

Vitagora : agriculture, agroalimentaire

Next move : écosystèmes d'innovation « Automobile et Mobilités »

Polymeris : caoutchouc, plastiques et composites

Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 19 campus ont été labellisés en 2025, dont 16 comprenant la mention "Excellence".

NEUF CAMPUS DES MÉTIERS DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DONT SIX LABELLISÉS D'EXCELLENCE

Campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris-Val d'Europe

- Territoire : Val d'Europe avec extension à l'Île-de-France
- Secteurs professionnels Économie touristique : le tourisme, l'hôtellerie et la restauration
- Filière(s) de formation : Création et vente de produits touristiques : Hôtellerie, hébergement et accueil, Restauration et gastronomie, Loisirs, animation et sports, Tourisme d'affaires, congrès, salons et expositions, Promotion et développement des territoires touristiques, Innovation touristique : développement durable, mobilités, nouvelles technologies et destination intelligente.

Campus des métiers et des qualifications Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux

- Territoire : Grand Roissy - Le Bourget qui correspond à plusieurs périmètres emboîtés :
- Un périmètre Grand Roissy - Le Bourget composé de 89 communes qui concentrent l'essentiel de l'activité économique de cette zone
- Un périmètre de districts et bassins d'éducation, intégrant tout ou partie des bassins et des districts d'éducation des deux académies Créteil : département de Seine-Saint-Denis - Districts 2, 3, 4 et 7 ; département de Seine-et-Marne - District 2 Versailles : département du Val d'Oise - bassins de Gonesse et de Sarcelles
- Un périmètre lié à l'enseignement supérieur, pour intégrer l'offre de formations des universités et des écoles (ex. : Saint-Denis pour Paris-8 et Villetaneuse ou Bobigny pour Paris-13, Cergy et Marne-la-Vallée pour Paris-Est Marne-la-Vallée). Ce périmètre, contrairement aux deux périmètres précédents, n'induit pas une continuité géographique mais concerne uniquement des pôles de formation.
- Secteurs professionnels : maintenance et gestion intégrée des équipements et des infrastructures, sécurité – sûreté, accueil (hôtels, aéroports, salons et congrès, showrooms), développement commercial, mercatique, export, événementiel, gestion des flux et opérations logistiques.
- Filière(s) de formation : énergétique, électrotechnique, maintenance industrielle, maintenance informatique, sûreté, sécurité, vidéoprotection, services hôteliers, production culinaire, service en salle, vente, commerce, commerce international, événementiel, logistique, transport (transport aérien, transport routier de voyageurs).

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et spatial : conception, production et maintenance 4.0.

- Territoire : Essonne, Paris et Seine-et-Marne.
- Secteurs professionnels : mobilité, aéronautique, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : deux environnements : aéronautique et spatial.
- Quatre domaines : structure, avionique, systèmes et fabrication mécanique (usinage, chaudronnerie) ; Trois métiers : étude/conception, production/industrialisation, maintenance.

Campus des métiers et des qualifications de la conception et de la construction automobile.

- Territoire : Géographiquement, la plupart des établissements de l'industrie automobile se trouvent dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, avec quelques sites en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne
- Secteurs professionnels : Véhicules, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : Automobile, motorisation/énergie, électronique, carrosserie, mécanique et formations associées.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Transition numérique et écologique de la construction

- Territoire : Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Seine Saint-Denis
- Secteurs professionnels : Bâtiment.
- Filières(s) de formation : Métiers de la Construction : Gros œuvre, Enveloppe du Bâtiment, Second œuvre/aménagement finitions, Equipements techniques

Campus des métiers et des qualifications d'excellence d'art et du design. Paris. Gobelins

- Territoire : Paris
- Secteurs professionnels : Architecture intérieure et design d'espace, Art de la pierre, arts du feu, céramique, verre, cristal et vitrail, art du métal, Design d'objet, du produit, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, Événementiel, spectacle, scénographie, Design graphique, arts du papier et de l'impression et du numérique, Arts textiles, du cuir et de la mode.
- Filières(s) de formation : 23 spécialités de CAP métiers d'art, 23 diplômes professionnels de niveau bac, 60 parcours de DNMADE, 6 licences professionnelles, 14 masters Design, 22 diplômes de niveau 1 (RNCP)

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Santé. Autonomie, bien vieillir

- Territoire : Val-de-Marne, Seine et Marne, extension à l'Ile-de-France
- Secteurs professionnels : Métiers de la santé, Métiers du soin, Métiers de la rééducation, Métiers du service à la personne, Technologie et ingénierie pour la santé et le bien vieillir, Management de structures et services pour personnes âgées, Silver économie
- Filières(s) de formation : Médicale, Paramédicale (soin et rééducation), Activités physiques adaptées, Sanitaire et sociale, Services à la personne, Technologique, Ingénierie pour la santé, Management de services et structures de soin

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Versailles : Patrimoine et artisanat d'excellence

- Territoire : Ile-de-France
- Secteurs professionnels : Patrimoine Bâti, Métiers d'art et design, Horticulture & espaces paysagers, Gastronomie Tourisme culturel
- Filières associées : Construction / Bâtiments / Aménagement du territoire, Culture, Luxe, Design, Services à l'environnement, Hôtellerie restauration, Tourisme
- Filières(s) de formation : Formations initiales scolaires professionnelles, technologiques et générales, Formations en apprentissage, Formations supérieures, Formations continues, Formations professionnelles, Formations en situation professionnelle.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Métiers de la sécurité

- Territoire : France, Île-de-France, Val d'Oise
- Secteurs professionnels : Sécurité des données et systèmes d'information, cybersécurité, Sécurité des biens et des personnes, Gestion du bien-être et de la confiance, Prévention des risques extrêmes et gestions des grands événements.
- Filières(s) de formation : Management de proximité, Vidéoprotection, Réseau et Cybersécurité.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Énergie durable

- Territoire : Ile-de-France
- Secteurs professionnels : Énergie électrique ; Transition énergétique ; Technologies avancées pour les systèmes énergétiques ; Décarbonation de l'industrie
- Filières associées : Nucléaire ; Réseaux électriques ; Énergies renouvelables (Photovoltaïque, Eolien, Hydrogène, etc.) Services énergétiques (Pompes à chaleur, réseaux de chaleur et de froid, etc.)
- Filières(s) de formation : Bac-3 à Bac + 8 à destination de toutes les formations en lien avec les métiers de l'énergie électrique ; Famille des métiers de la transition énergétique : énergie

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2026

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Les républicains
Présidente	Valérie PECRESSE
Vice-Présidente	Yasmine CAMARA, Vice-Présidente chargée de l'Emploi et de la Formation
Déléguee spéciale chargée d'Oriane	Murielle MARTIN-CHAM, Déléguee spéciale chargée d'Oriane
Déléguee spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire	Alexandra SZPINER, Déléguee spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire

COMMISSIONS

Commission Emploi et Formation professionnelle	
Présidente	Elodie DUCROCHET
Vice-Présidente	Josiane SIMON

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Xavier DAUDIN-CLAVAUD
Direction Général Adjoint - Pôle développement économique, formation professionnelle et innovation	
Directrice	Charline AVENEL

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Pôle en charge de la Formation professionnelle et de l'apprentissage	
Direction de la formation et des compétences	Jean-Philippe BOULINEAU, Directeur
Direction Ressources et performance	Maud RIBIERE, Directrice

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2026

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GUILLAUME	Marc	01 82 52 40 00
SGAPP	GAUTIER-MELLERAY	Marie	01 82 52 40 00
DRIETS	MASSI	Fabrice	01 70 96 13 00
Recteur/rice	BENETTI	Julie	01 40 46 22 11

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Région Ile de France (service Carif internalisé)

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

Site internet :

<https://www.iledefrance.fr/la-region-ile-de-france-centre-danimation-de-ressources-et-dinformation-sur-la-formation-carif>

Institut Paris Région

Département Emploi-Formation

Directrice : Claire PEUVERGNE

Site internet : <https://www.institutparisregion.fr/emploi-et-formation/>

AGENCE DE L'ORIENTATION

Oriane, l'Agence de la promesse républicaine et de l'orientation

Directeur Général : Jean-Marc MORMECK

Site internet : <https://www.oriane.info/>

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DÉPENSES 2022/2023/2024

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage	Formations sanitaires et sociales	Dépenses non ventilables
2022	831,3	543,2	52,4	234,9	0,8
2023	925,4	599,5	50,2	253,5	22,2
2024	790,5	458,1	37,4	266,1	28,9

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2024/2025/2026

BUDGET PRIMITIF

Voté le 16 décembre 2025 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2026 de l'Île-de-France s'élève à plus de 5,8 Mds d'euros dont 249 M€ pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2026 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	5 754 546 660	5 754 546 660
Investissement	3 646 888 000	3 646 888 000,00
Total	9 401 434 660	9 401 434 660

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2025/2026

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2025	BP 2026	Evolution
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	1 433 178 000	1 303 238 000	
Investissement	801 882 000	908 840 000	
Action économique			
Fonctionnement	67 621 000	67 055 000	
Investissement	109 050 000	112 873 000	

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2025-2026

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN 2021-2027 (SIGNÉ LE 6 JUILLET 2022)

Le contrat de plan s'articule autour de 6 priorités :

- Le volet enseignement supérieur et la recherche dispose d'une enveloppe historique de plus d'un milliard d'euros. Cette enveloppe permettra de financer la rénovation de bâtiments universitaires, soutenir l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, renforcer la place des sciences de la vie et de la santé dans la recherche et améliorer la qualité de vie des étudiants, en créant notamment des places supplémentaires dans les CROUS.
- L'environnement, enjeu majeur du XXIème est une priorité avec une enveloppe de 572 millions d'euros, soit quasiment le double du précédent CPER, pour améliorer la qualité de l'air, protéger la biodiversité, promouvoir une alimentation locale et durable. Des projets concrets comme le développement de la filière hydrogène, la création de 4 nouvelles réserves naturelles régionales, d'un 5ème parc naturel régional (PNR), le remplacement des vieilles chaudières polluantes seront notamment mis en œuvre.
- 750 millions d'euros seront dédiés à l'aménagement durable et la cohésion des territoires afin d'améliorer la qualité de vie des Franciliens. L'État et la Région mobiliseront 217 millions d'euros en faveur du recyclage foncier pour limiter l'artificialisation des sols, reconquérir des espaces naturels et recréer de l'activité économique et accélérer la transition numérique des territoires.
- Le développement économique, l'emploi et la formation sont au cœur de la relance avec près de 400 millions d'euros. Ce volet sera marqué par l'intégration de deux outils nouveaux : le volet régional du PIA 4 qui vise le soutien aux entreprises innovantes et le fonds d'investissement stratégique pour contribuer à la relance des PME. Par ailleurs, l'État et la Région ont également intégré pour la première fois un axe consacré à l'économie sociale et solidaire. Enfin, ce CPER soutiendra l'accompagnement des Franciliens vers l'emploi avec le soutien à l'évolution des compétences et le développement des Campus des métiers.
- La culture entre pour la première fois dans le CPER avec plus de 250 millions d'euros consacrés au patrimoine, à la création et à l'enseignement supérieur culturel et artistique. Plus de 60 opérations seront ainsi financées sur l'ensemble du territoire francilien.
- L'égalité femmes-hommes fait l'objet, pour la première fois, d'un volet spécifique financé à hauteur de 30 millions d'euros pour renforcer la coopération État – Région sur cette priorité partagée. La Région poursuivra notamment les dispositifs sur lesquelles elle a été pionnière comme la lutte contre la précarité menstruelle ou les Maisons Région Solidaire pour les femmes à la rue.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2026

ACCORD-CADRE RELATIF AUX ORIENTATIONS DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-REGION 2021-2027 (SIGNÉ LE 4 MARS 2021)

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France ont signé, le 4 mars 2021, le projet de contrat de plan État-région (CPER) s'élevant à 5,2 milliards (58 % financés par la Région et 42% par l'État) pour 2023/2027.

Les priorités du CPER 2021-2027 formellement adopté fin 2021, sont :

- Les transports et la transition écologique,
- La recherche,
- L'innovation et l'enseignement supérieur,
- La cohésion sociale et territoriale,
- La culture,
- L'égalité femmes-hommes.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2026

CPRDFOP 2022-2028 (ADOPTION LE 30 MARS 2023)

La Région Ile-de-France a adopté par délibération du 30 mars 2023, le CPRDFOP pour 2022-2027.

Il vise à relever 5 défis :

- Adapter la carte des formations professionnelles initiales,
- Rendre effectif le service public régional de l'orientation,
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes,
- Proposer Mettre la formation continue au service de l'emploi et de son développement,
- Proposer Développer les formations sanitaires et sociales.

Il est prévu que ces axes soient mis en œuvre par des mesures ciblées, telles que l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA dans les formations professionnelles régionales ou l'intégration de l'Agence de l'orientation dans l'écosystème régional.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2026

PRF-GRANDES ORIENTATIONS

Le Programme régional de formation vers l'emploi 2022-2026 répond à 3 objectifs :

- Proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, certifiantes et professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité.
- Répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes.
- Offrir près de 30.000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Ce programme vise à proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, des formations certifiantes et des formations professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité. Il doit ainsi permettre de répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes. Il offrira près de 30 000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2026

PROTOCOLE D'ACCORD PLURIANNUEL DU PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (PRIC) 2024 – 2027 (ADOpte LE 27 MARS 2024)

La Région Ile de France a adopté par délibération du 27 mars 2024, le pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2024-2027.

Les objectifs du Pacte :

- Une prise en compte adaptée des personnes en recherche d'emploi insuffisamment formées et qui en ont besoin, avec de nouveaux publics éligibles au-delà des publics de niveau de qualification infra-bac ;
- Une orientation des crédits et des actions vers les formations qualifiantes diagnostiquées nécessaires pour mieux répondre aux difficultés de recrutement, singulièrement les métiers concernés par les transitions numérique ou écologique que ce PRIC veut prioriser ;
- Une personnalisation accrue du PRIC aux problématiques et ambitions territoriales portées par l'exécutif régional, sur la part des formations préalables et des formations qualifiantes, ou encore sur le montant consacré à des actions d'amélioration de la disponibilité des formations ou de renforcement des actions de sourcing ;
- L'engagement de France Travail dans l'atteinte des objectifs de la Région en matière de formations et de publics, par la mobilisation du réseau des conseillers pour informer et orienter les demandeurs d'emploi vers les formations mises à disposition ;
- La définition d'un objectif quantitatif de part des personnes en recherche d'emploi prioritaires dans le total des entrées en formation de l'année, pour assurer un impact sur les publics cibles et répondre, le cas échéant, à l'enjeu de réduction de l'écart éventuel entre leur poids dans la DEFM ABC et dans les entrées en formation.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2026

SPRO

Les élus du Conseil régional ont adopté les principes de mise en œuvre du SPRO, prévu par la loi du 5 mars 2014, afin de décliner de manière opérationnelle les grands principes fixés par la charte du SPRO francilien approuvée en septembre 2014.

Suite à la délibération du 10 juillet 2015, le contenu du service devant être délivré aux bénéficiaires du SPRO est détaillé : accueil en présentiel ou à distance, information actualisée et territorialisée, lutte contre les préjugés sexuels dans le domaine de l'orientation, orientation le cas échéant vers une structure adaptée au projet du bénéficiaire, etc.

Les membres du SPRO (France Travail, missions locales, réseau d'information jeunesse, Cités des métiers, etc.) conservent leur autonomie, leurs spécificités et leurs missions. La volonté affichée est néanmoins de "construire une identité et donner une visibilité forte au SPRO", avec notamment l'élaboration de ressources et d'outils communs et la création d'une signalétique propre.

Le document prévoit également de développer au moins un lieu d'accueil tout public par département.

Le SPRO doit également permettre de développer les synergies et les partenariats entre ses membres, ainsi que les innovations susceptibles d'améliorer le service rendu aux usagers. Par ailleurs, les structures participant au SPRO devront s'engager dans un processus d'amélioration continue de la qualité, sur la base d'indicateurs définis par les instances de coordination régionales.

Le pilotage du SPRO est assuré par la Région, de manière concertée avec l'Etat et les partenaires sociaux, au sein du Crefop (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). Depuis 2023, la région Ile-de-France s'est dotée d'une agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation *Oriane* pour incarner le guichet unique régional de l'orientation. Elle est l'opérateur principal du SPRO pour le pilotage opérationnel et la coordination des acteurs au quotidien.

Source : Base FAR Centre Info, 2026

DERNIERES ACTUALITÉS

« Le campus des métiers et des qualifications de l'industrie d'Île de France est exemplaire » (Patrick Martin)

Le président du Medef s'est dit impressionné par la dynamique du Campus des métiers et des qualifications d'excellence, industrie du futur, d'Île de France, qui œuvre à la montée en compétence pour la réindustrialisation du pays. Une usine à idées pédagogiques futures ?

« Je découvre une situation exemplaire, qui va à l'encontre de toutes les idées reçues sur les collaborations écoles-entreprises. Un lieu qui fonctionne sur la bonne volonté, l'agilité, sans sclérose, qui accueille une formidable diversité de populations, notamment de jeunes, et qui tient un discours neuf et revigorant sur l'industrie : c'est un lieu formidable car la compétence est la mère de toutes les batailles », a confié Patrick Martin, président du Medef, à l'issue de sa visite, le 21 janvier à Evry-Courcouronnes (Essonne), du CMQe, campus des métiers et des qualifications d'excellence, industrie du futur d'Île de France : une « véritable découverte » pour lui.

Réseau puissant

Ce CMQe dont parle Patrick Martin est structuré en 4 axes au service de l'industrie : faire découvrir, former, innover, chercher. Ses missions sont de contribuer à la réindustrialisation en accompagnant la montée en compétences.

Il compte une usine de démonstration mettant en œuvre des technologies industrie 4.0 avec une ligne où sont assemblés puis désassemblés des sèches linges et des scooters.

La taille de son réseau a en effet de quoi impressionner Patrick Martin : 7 universités, 10 écoles d'ingénieurs, 7 IUT, 80 lycées pro, 25 lycées généraux et techniques, 35 collèges, 35 laboratoires, 79 entreprises, 19 startups, 2 branches, 1 pôle de compétitivité. Et sa gouvernance est multi-acteurs : ministères, région académique, rectorats.

En 2025, les actions du CMQe vers les jeunes, les professeurs et les salariés alentours ont touché 42897 personnes ; et l'usine de démonstration/centre d'innovation a accueilli 4611 bénéficiaires, surtout des scolaires.

Vaincre le chômage des jeunes

« Cette visite », a confié Patrick Martin, « me confirme dans mon souhait d'aborder le sujet de la jeunesse, le 28 janvier 2026 en conférence nationale des partenaires sociaux, et de partager avec eux l'objectif de diviser par deux en 5 ans le taux de chômage des jeunes ».

Pour arriver à mener à bien cet objectif, le président du Medef pourra avoir en tête certains des commentaires et idées de la très motivée et enthousiaste directrice du CMQe, Sophie Gaufreteau, qui ne mâche pas ses mots et regarde les problèmes bien en face.

« On ne peut pas aimer l'industrie si on ne la connaît pas », affirme la directrice. Selon elle, l'industrie d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle d'hier et les représentations erronées sont encore répandues. « Il faut arrêter de faire passer le message que travailler dans l'industrie relève du sacrifice », affirme-t-elle.

Mécanique et féminisation

La directrice reconnaît certes que « L'IA aura un impact sur les compétences et leurs apprentissage, mais l'IA ne fera pas tout : la bonne vieille mécanique de base sera toujours nécessaire, et il faut l'enseigner ». Selon elle, les entreprises doivent à la fois accepter de robotiser cette mécanique et la production, sinon c'est accepter de faire partir l'emploi à l'étranger. Mais elles doivent également accepter la 4e révolution industrielle en cours mêlant IA et respect écologique.

La féminisation des métiers de l'industrie est un autre souci soulevé par la directrice : globalement, elle n'augmente pas, voire elle est en baisse avec la réforme des bac. Mais, constate-t-elle, « on s'aperçoit lors de l'accueil de jeunes des quartiers prioritaires de la ville qu'il faut faciliter la libération de la parole des jeunes filles sur leur désir de métiers dans l'industrie, souvent émancipateurs et bien payés, et les préserver de multiples pressions masculines et communautaires. Cela peut heurter, mais il faut imaginer des classes uniquement féminines ».

Apprentissage supérieur

Du fait de son expérience, la directrice constate également une autre contre évidence : faire venir les NEET vers l'industrie. En termes de suivi pédagogique, précise-t-elle, gérer 100 NEET nécessite les mêmes moyens que ceux pour gérer 500 personnes en parcours classique : « ce coût implique une prise de conscience collective ».

C'est pourquoi en termes de suivi pédagogique, la directrice espère ne pas voir casser la dynamique de l'apprentissage supérieur pour les métiers de l'industrie, « car nombre de jeunes de QPV ne s'engageront pas dans l'industrie s'ils n'ont pas la certitude de pouvoir aller aussi loin que possible -diplôme d'ingénieur- par l'apprentissage ».

Enfin, Sophie Gaufreteau craint que les entreprises ne s'engagent pas assez dans d'autres campus en régions, or, pointe-t-elle, « les campus comme le nôtre ne peuvent être que gratuits et hors équilibre budgétaire : c'est une œuvre collective ».

Source : Le quotidien de la formation, Laurent Gérard, 26 janvier 2026

Les besoins en compétences en Ile-de-France : étude de l'Oref Ile-de-France

Les tensions de recrutement augmentent de plus en plus en Ile-de-France. Le vieillissement de la population et l'accélération des mutations économiques, à l'œuvre notamment dans le cadre des transitions écologique et numérique, soulignent la nécessité d'anticiper les transformations à venir des métiers et des compétences pour répondre aux défis de demain.

C'est dans ce contexte qu'une étude partenariale, portée par l'État (Drieets, DRAFPIC) et le Conseil régional d'Île-de-France – via ses pôles Lycées, Formation professionnelle et apprentissage (FPA), Entreprises et emploi (EE), Transfert, recherche, enseignement supérieurs, sanitaire et social : objectif réussite (TRÉSOR) et son Agence Oriane –, a été confiée à l'Observatoire régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) pour analyser les besoins en compétences dans les territoires franciliens et identifier les réponses à apporter en termes d'adaptation de l'offre de formation professionnelle à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Dix ateliers ont été organisés dans différents bassins d'emploi, afin de croiser des analyses statistiques aux observations des acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Parmi les propositions de l'étude :

- construire des référentiels partagés et de mettre à jour les certifications professionnelles afin de permettre une appropriation homogène des compétences liées à la transition écologique,
- engager la réflexion sur les moyens de rendre les parcours plus lisibles et d'accompagner les mobilités professionnelles, notamment celles des publics plus vulnérables,
- renforcer les passerelles entre métiers proches ou élaborer des tronc communs de formation pour développer la transversalité,
- poursuivre le développement de la logique des blocs de compétence,
- amplifier l'intégration des compétences transversales valorisées en milieu professionnel.

Source : L'Institut Paris Région, 18 décembre 2025

La région Île-de-France concentre ses efforts sur la formation aux métiers en tension de son territoire

Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional, a présenté le 2 décembre à la presse un budget « de résistance, d'inclusion et de protection » pour l'Île-de-France. Très énervée quant à la nouvelle réduction de plus de 177 millions d'euros que l'État impose à la région-capitale dans ses projets de lois budgétaires 2026, la présidente entend concentrer les efforts sur les priorités des Franciliens.

Si la jeunesse reste épargnée et constitue la priorité n°1 avec un budget d'1,9 milliards d'euros, la formation continue disparaît des préoccupations. Près d'un an après avoir dénoncé le plan d'investissement régional dans les compétences (Pric), la présidente de la Région Île-de-France persévère : « l'Île-de-France formait les demandeurs d'emploi de toute la France », mais aujourd'hui, il n'est plus question de financer autre chose que les besoins de formation sur les métiers en tension en Île-de-France, à hauteur de 170 millions d'euros.

Moins 143 millions d'euros

« Si la Région entend reprendre les commandes de formations professionnelles en 2026, celles-ci se feront à un niveau inférieur aux dernières années en raison du désengagement de l'État conjugué aux ponctions des recettes de fonctionnement des régions », se justifie-t-on.

Le budget prévoit une baisse notable des crédits de paiement de fonctionnement en matière de formation professionnelle de 143 millions d'euros, venant principalement de la « fin » du Pric. L'accès aux savoirs de base perd 28 millions d'euros, la formation certifiante des personnes en recherche d'emploi 90,6 millions d'euros, la rémunération des stagiaires 20,9 millions d'euros...

Selon Valérie Péresse, le Revenu Jeunes Actifs est maintenu, avec une aide allant jusqu'à 5 000 € pour les jeunes qui se forment dans les métiers en tension (pour rappel, cette aide était de 1 000 € et jusqu'à 2 000 € pour les personnes handicapées). Par ailleurs, la région lance le dispositif Recrut'Up, « un programme de formation conçu pour répondre plus efficacement aux besoins de recrutement des entreprises », une sorte de POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) régionale.

Des réserves...

Dans son avis du 17 novembre, le Ceser exprimait des « réserves sur les baisses notables de crédit de paiement affectés à la formation professionnelle » et déplorait des mesures « contre-intuitives avec la volonté régulièrement affichée par la Région de mener une action déterminée en faveur de l'emploi ». Le taux de chômage en Île-de-France a rejoint celui de la France métropolitaine, note l'assemblée.

Constatant l'absence de compensation par l'État de la prime Ségur (-37,8 millions d'euros), la région entend cependant consacrer 285 millions d'euros à la formation des personnels de santé. Elle indique vouloir créer une plateforme de recensement des offres et des lieux de stage pour les étudiants en soins infirmiers afin de lutter contre les abandons (25 %).

Enfin, dans son soutien à l'innovation, la région indique vouloir transformer le lycée désaffecté Lazare-Ponticelli en école régionale du numérique dédiée à l'intelligence artificielle, pour former des décrocheurs peu qualifiés. Et elle annonce la sanctuarisation des crédits dédiés à la rémunération des stagiaires dans les établissements et services de réadaptation professionnelle (45 millions d'euros) qui accueillent des jeunes handicapés. Le projet de budget doit être examiné en séance les 16 et 17 décembre 2025.

Source : [Le quotidien de la formation, Christelle Destombes, 5 décembre 2025](#)

Les Régions au cœur de la formation



Centre Inffo - Février 2026

Centre Info propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Info

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr